

COMMUNIQUE DE PRESSE PREMIERE PIERRE CONCRETE D'UNE STRATEGIE EUROPEENNE DE L'INTERMODALITE

Ce mardi 23 janvier à Bruxelles, une délégation des Comités franco-italien pour la liaison européenne Transalpine Lyon - Turin, a tenu une réunion de travail, de plus de deux heures, avec Monsieur François Lamoureux, Directeur général de l'Energie et des Transports à la Commission européenne, accompagné de trois de ses collaborateurs.

Une grande convergence de vue est apparue tant sur l'intérêt réaffirmé de la liaison pour un rééquilibrage entre l'Europe du Nord et l'Europe du Sud, tant dans la mise en œuvre d'une stratégie intermodale concrète que dans la réponse apportée aux problèmes de sécurité et d'environnement du massif alpin.

Monsieur François Lamoureux, dans cet esprit, a réinsisté sur l'intérêt majeur de la constitution d'un grand réseau intermodal entre la Péninsule ibérique et l'Europe centro-orientale. A cet égard l'Arc-Sud-Européen, entente interrégionale créée à l'initiative des Régions Rhône-Alpes et Piémont constitue une réponse intéressante.

La même convergence de vue est ressortie sur l'urgence de la réalisation : au plus tard 2015. Monsieur Lamoureux a rappelé que les Etats s'étaient engagés, lors du Sommet européen d'Essen en 1994, sur un calendrier de mise en service à 2010 pour le Lyon - Turin.

Convergence de vue également sur la nécessité d'une approche partenariale collective et innovante:

- sur le plan financier nécessitant un travail très en amont notamment pour rechercher des financements qui anticipent
- et sur le plan de la logistique et de l'intermodalité avec l'ensemble des acteurs du transport.

Monsieur François Lamoureux s'est ainsi félicité du travail engagé par les Comités de la transalpine avec les transporteurs routiers (TLF faisant partie de la délégation) permettant d'aboutir à des pistes d'expérimentation concrètes à très court terme et avec les financiers et industriels français et italiens ayant confirmé la possibilité d'un financement privé à hauteur de 40%. Il a rappelé que la Commission européenne attendait la décision des deux Etats et les demandes de financement pour les travaux de réalisation de l'ouvrage.

Il a indiqué son souhait de voir se poursuivre cette fructueuse collaboration confortant une stratégie globale d'intermodalité dans les traversées alpines. A ce titre la Commission européenne pourrait participer en cofinancement à des études engagées par les comités et liées au financement et à l'expérimentation de liaisons rail-route. L'intermodalité ne se décrète pas : elle s'expérimente.

Monsieur Lamoureux a enfin rappelé que le Parlement européen et la Commission étaient très attachés à la mise en œuvre du programme prioritaire décidé à Essen et que dans ce sens, le Lyon - Turin illustre bien une nouvelle méthode pour garantir la croissance en évitant les problèmes de congestion et en respectant le processus de libéralisation des échanges tout en protégeant l'environnement et en assurant l'avenir.

Ces points seront explicités dans le " Livre blanc des transports " qui sera rendu public en mars prochain.

Pour toute information complémentaire et obtention de visuels

Contact presse : www.Transalpine.com

Comité pour la liaison Européenne Transalpine Lyon Turin

T : 33 / 04 72 59 51 56 - F : 33 / 04 72 59 51 90

e-mail : gip@cr-rhone-alpes.fr